PRESIDENTIELLE 2017

Familles Rurales donne de la voix!



Propositions pour 2017

Familles Rurales propose des solutions nouvelles pour préparer l'avenir des familles et des territoires ruraux.



élection présidentielle représente un moment clef de notre démocratie. La société civile doit prendre toute sa place dans le débat. Premier Mouvement familial de France, acteur de l'éducation populaire et de l'économie sociale, association agréée de défense des consommateurs, Familles Rurales est engagé au jour le jour auprès de nos concitoyens afin de contribuer à l'amélioration de leur quotidien et à l'animation des territoires. Le Mouvement défend des valeurs de solidarité, de progrès, de respect des différences, d'engagement dans la société et de responsabilité de chaque citoyen. Nos nombreux domaines d'intervention, nos 170 000 familles adhérentes, nos 17 000 salariés, et notre proximité avec la population nous donnent la légitimité d'être force de proposition. Il ne s'agit pas pour Familles Rurales, mouvement indépendant de toute obédience politique, confessionnelle ou syndicale, de prendre position pour un[e] candidat(e) mais bien de s'adresser à l'ensemble de ceux(elles)-ci pour défendre nos valeurs et proposer des solutions innovantes pour répondre aux besoins et aux attentes de la société.

Pour construire ses propositions, le Mouvement a largement consulté son réseau grâce aux contributions des fédérations régionales et départementales, aux groupes de travail animés par les administrateurs nationaux, mais aussi à une grande consultation numérique ouverte à tous et qui a généré plus de 8000 votes en ligne. Il ne s'agit pas d'établir un catalogue de mesures mais bien de faire des propositions ciblées, concrètes et précises sur des thématiques sélectionnées en développant une vision cohérente de la société.

Familles Rurales promeut une vision moderne et valorisante des territoires ruraux. Le Mouvement entend contribuer à faire changer le regard sur les zones rurales et mettre en avant leur potentiel. La lutte contre la fracture territoriale commence par la conviction que les ruralités sont un atout pour l'avenir du pays. La révolution numérique et la transition énergétique doivent nous permettre d'en faire des territoires d'excellence. Les territoires, ce sont aussi les familles qui y vivent. Nous appelons de nos vœux une approche rénovée et audacieuse de la politique familiale en proposant de redonner du pouvoir d'achat à l'ensemble des familles, fortement mises à contribution pour payer la facture de la crise. Nous prônons un modèle à la fois universel, pour assurer la cohésion sociale, mais aussi juste socialement pour assurer l'égalité. Pour le Mouvement, cette politique familiale doit s'accompagner d'un geste fort envers la jeunesse. A l'heure où 25% des jeunes sont au chômage, la jeunesse doit être pleinement prise en compte par notre système social et accompagnée comme il se doit vers l'autonomie. Le temps de la jeunesse ne doit pas être le temps de la précarité. Enfin, une société qui va de l'avant, c'est également une société où tout ne vient pas d'en haut mais où les citoyens s'engagent, prennent des initiatives, développent des projets ensemble et font preuve de solidarité. C'est pourquoi nous défendons des mesures fortes de soutien à l'engagement associatif pour que chacun ait les moyens de s'investir bénévolement, mais également de renforcement de la démocratie locale afin de libérer la créativité et l'initiative locale collective.

Familles Rurales entend par ses propositions contribuer au débat, et permettre que tous ceux qui le souhaitent s'en saisissent afin qu'ensemble nous trouvions des solutions pour vivre mieux, demain, dans nos territoires.

Consultation numérique

Pour construire ses propositions, Familles Rurales s'est engagé dans une démarche participative en organisant une consultation numérique ouverte à tous du 27 octobre 2016 au 30 janvier 2017. Grâce à un outil de vote en ligne, les participants ont pu s'exprimer sur les trois grandes thématiques retenues par le Mouvement à travers quatorze questions. La majeure partie des propositions est directement inspirée des résultats de la consultation. Cette dernière a rassemblé 1066 participants et généré 8717 votes.

Retrouvez l'ensemble des résultats sur www.presidentielle.famillesrurales.org

Vivre mieux dans des territoires ruraux valorisés, connectés et tournés vers l'avenir



Pour répondre à des défis européens et mondiaux, les gouvernements successifs ont fait le choix de la métropolisation. Aujourd'hui, une partie de la population française vit en dehors de cette dynamique, en périphérie, notamment sur les territoires ruraux. 35% de la population y résident et 64% des Français déclarent qu'ils aimeraient s'y installer (étude BVA,2015). Ces espaces ruraux constituent un enjeu majeur pour les années à venir, pour la France de demain. Il ne s'agit pas d'opposer villes et campagnes mais de les rendre complémentaires pour rééquilibrer le développement de notre territoire.

Pour Familles Rurales, les ruralités sont un atout pour notre pays. Il convient donc de reconnaître et de mettre en valeur toutes les potentialités offertes par les zones rurales pour mieux les accompagner par des politiques publiques ambitieuses. Parce que les ruralités sont désormais marquées par leur grande diversité, il faut faire confiance à l'intelligence des territoires, en les inscrivant dans des politiques adaptées et respectueuses de leurs spécificités.

Néanmoins, des enjeux communs existent pour tourner résolument nos territoires vers l'avenir et y maintenir une qualité de vie attractive : l'aménagement numérique, l'accès aux services aux publics, la transition écologique. La lutte contre la fracture territoriale commence par la conviction que les ruralités sont un atout pour l'avenir du pays.

1

METTRE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES RURAUX

Sans le numérique, les territoires ruraux ne pourront se développer. Il s'agit d'un préalable aussi bien en termes d'infrastructures et d'équipements que d'usages. Le numérique peut révolutionner le monde rural. Ce sera un facteur d'attractivité autant pour les populations que pour les acteurs économiques et le secteur public.

Aller vers le déploiement prioritaire de la fibre et de la 5G dans les zones rurales

L'effort de déploiement du très haut débit dans les zones rurales doit être considérablement renforcé. Pour cela, l'Etat doit engager des moyens supplémentaires mais les opérateurs doivent également être mis à contribution par la mutualisation des réseaux lorsque cela est nécessaire ou des contreparties strictes exigées par l'Etat lors de la vente de ses fréquences. Aussi, il convient de « sauter le pas technologique » lorsque cela est possible afin que les territoires ruraux n'aient pas un temps de retard en permanence. Cela implique de passer directement à la 5g pour le réseau mobile par exemple. Enfin, un fonds dédié au numérique doit être créé et abondé par le principe suivant : un service public fermé implique une contrepartie financière de la puissance publique.

Lancer un plan télétravail pour permettre aux Français de travailler dans leur territoire

Le télétravail se développe mais son cadre reste flou. Pour les ruralités, c'est une opportunité pour permettre à leurs habitants de rester sur le territoire et à de nouveaux de s'y installer. La concentration des actifs dans les métropoles n'est pas une solution. Elle implique parfois des temps de transports importants, une vie de famille plus complexe et un coût écologique. Familles Rurales défend l'idée d'un plan télétravail qui comporterait trois points : clarifier et sécuriser le statut des télétravailleurs, encourager les employeurs à passer des conventions de télétravail grâce à des incitations financières, créer sur tout le territoire des centres de télétravail afin d'assurer l'accès aux moyens numériques à chacun, de lutter contre l'isolement et de stimuler l'échange et la créativité entre des personnes venues d'horizons divers.

ASSURER L'ACCÈS AUX SERVICES AU PUBLIC POUR TOUS

L'accès aux services demeure une difficulté majeure sur de nombreux territoires. Il constitue la première préoccupation des habitants des zones rurales. Sans médecin ni école, sans commerce ni cinéma, un territoire n'est pas attractif pour un jeune ou une famille et source d'isolement pour les aînés. Cet environnement de services sert également le développement économique. Ce bouquet de services essentiels à la vie quotidienne relève du service public sur les territoires les plus fragiles. Les mesures incitatives ne suffisent plus.

Mettre en place un socle minimum universel de services au public

Ce socle doit être garanti par l'Etat et les collectivités sur chaque intercommunalité. Il concerne quatre domaines : santé, éducation, transport, numérique.

- Une santé de proximité : un nombre de médecins généralistes et spécialistes défini en fonction du nombre d'habitants assuré par des mesures incitatives et contraignantes à l'installation, la fin du numérus clausus, la généralisation des maisons de santé pluridisciplinaires en les renforçant sur le domaine des soins d'urgence.
- Une offre éducative : un choix de modes de garde pour les tout-petits, une école primaire et un collège à moins de 30 minutes de transport scolaire pour chaque enfant.
- Des solutions de transport visibles sur chaque territoire : la mise en place dans chaque intercommunalité d'une plateforme numérique regroupant l'ensemble des solutions de transport public et privé (covoiturage, transport solidaire), la création dans chaque ville de plus de 10 000 habitants d'une plateforme de transport multimodal.
- Une couverture numérique réelle : l'accès au très haut-débit pour l'ensemble du territoire sous 5 ans, à défaut l'accès à un réseau mobile 4G ou 5G, la fin des zones blanches d'ici fin 2018. Un droit universel à l'accès au numérique grâce à un service gratuit dans chaque intercommunalité pour les personnes ne disposant pas d'une connexion.

Rechercher des solutions innovantes pour renforcer l'accès aux services

Au-delà du socle minimum, la question de l'accès aux services au public concerne l'ensemble des acteurs publics et privés, notamment pour développer des initiatives innovantes et partenariales. Familles Rurales demande la poursuite de la mutualisation territoriale des services avec le déploiement des Maisons de services au public, l'élargissement de leurs domaines d'intervention et leur ouverture à de nouveaux opérateurs, le renforcement des services publics itinérants, le soutien aux services collaboratifs comme le transport solidaire, le développement de la télémédecine, la coopération avec les villes pour dynamiser l'offre culturelle et la rendre accessible.

3

LA QUALITÉ DE VIE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR CONSTRUIRE LES RURALITÉS DE DEMAIN

Les territoires ruraux regorgent d'atouts. Les 10 millions de personnes souhaitant s'y installer sont notamment à la recherche de la qualité de vie. Il est nécessaire de renforcer cette dernière grâce à la transition écologique, à l'aménagement du territoire et à l'innovation. Faisons des territoires ruraux des territoires d'excellence.

Consommer local avec le développement des circuits courts

Les territoires ruraux sont aussi des territoires de production agricole. Cette production locale doit être valorisée. Consommer local est bénéfique à l'environnement, aux producteurs grâce à la réduction du nombre d'intermédiaires, mais aussi aux consommateurs qui souhaitent la transparence. Ainsi il faut généraliser le recours aux circuits courts dans la restauration collective et favoriser le recours par les particuliers grâce aux plateformes numériques de mise en relation ou encore aux monnaies locales. Enfin, l'éducation à l'alimentation doit être renforcée dès l'école via les programmes ou les activités périscolaires. Consommer local n'est pas forcément plus cher mais il faut démocratiser et favoriser ces pratiques afin qu'elles ne soient pas seulement réservées à une « élite urbaine ».

Renforcer par un plan d'investissements écologiques l'aménagement du territoire en milieu rural

La qualité de vie, c'est aussi l'habitat et les infrastructures. Les zones rurales et périurbaines font face à des problématiques importantes de logements vacants, de précarité énergétique ou encore de désertification des centres-villes. Il convient de réaliser un plan d'investissement massif d'aménagement du territoire axé sur le développement durable. Celui-ci doit comprendre la rénovation énergétique des « logements passoires » et des bâtiments publics ; la réhabilitation des logements vacants grâce à la création de foncières pour racheter, rénover et remettre sur le marché ; la redynamisation des centres-bourgs notamment par le maintien du commerce de proximité qui permet de garder un centre vivant et la limitation de l'expansion des zones commerciales périphériques grâce à une réforme de l'urbanisme commercial. Cette politique d'aménagement du territoire doit être pilotée par une agence au niveau central et conduite en partenariat avec les collectivités et les partenaires parapublics et privés. Les PME locales doivent être favorisées pour la réalisation des travaux. Ces investissements auront un effet levier et rapporteront à long terme de l'argent grâce à l'activité générée.

Soutenir l'expérimentation et l'innovation pour faire advenir les « campagnes intelligentes »

Le concept de « ville intelligente » ou « smart city » s'est beaucoup développé ces dernières années. Il renvoie à des réalités différentes mais désigne globalement des villes « connectées » et « vertes » développées par la collaboration des habitants grâce aux outils numériques. Ce concept n'est que très peu évoqué pour les campagnes, pourtant elles présentent de nombreuses potentialités. Ainsi il conviendrait de conduire des expérimentations afin d'innover et de développer les « campagnes intelligentes ». La production d'énergies renouvelables de façon autonome et l'échange de celles-ci entre les habitants grâce aux « smartgrids », les circuits courts, ou encore les objets connectés dans le domaine agricole sont autant de pistes à développer. Les ruraux ont toujours eu la culture de la solidarité et de l'entraide, il suffit de rendre celle-ci connectée.

Une politique ambitieuse et moderne pour les familles, qui reconnait la Jeunesse et la Soutient dans son accès à l'autonomie



Envié dans le monde entier, notre modèle social constitue un succès incontestable. Dans le contexte de restriction budgétaire qui pèse sur ce dernier, et particulièrement la politique familiale, il souffre d'un manque de lisibilité de plus en plus important. Il convient aujourd'hui de redonner du sens à cette politique. La politique familiale ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire mais répondre aux enjeux de notre société. Familles Rurales défend notre système de protection sociale et souhaite le renforcer grâce à une nouvelle articulation afin qu'il soit mieux adapté aux temps de la vie, et prenne véritablement en compte la jeunesse. Ces réformes nécessitent des dépenses, mais elles serviront aussi à restituer du pouvoir d'achat aux familles et alimenteront l'économie. Les ménages ont été ponctionnés de 52,5 milliards d'euros supplémentaires (TVA, impôts sur le revenu, cotisations sociales, fiscalité locale etc.) depuis 2010 (étude 0FCE). Familles Rurales propose de leur restituer 12 milliards d'euros par l'intermédiaire de mesures qui soutiennent les familles et les jeunes.

Redonner du sens à la politique familiale, c'est défendre sa vocation universelle, mais aussi assurer un geste fort pour la jeunesse.

1

Election présidentielle 2017 - 8

REDONNER DU SENS À LA POLITIQUE FAMILIALE : UNE VOCATION UNIVERSELLE, UN IMPÉRATIF DE JUSTICE SOCIALE

Les mesures d'économie ont fortement impacté la politique familiale ces dernières années (baisse du quotient familial, modulation des allocations, etc). Si les plus modestes ont vu leurs aides augmenter, les moyens dédiés ont globalement baissé et la logique de l'universalité laisse aujourd'hui place à un seul système d'aides modulées. Familles Rurales est favorable à un nouveau modèle basé sur un socle universel d'aides simplifiées, destiné à l'ensemble des familles, et des aides modulées en fonction des revenus et à destination des plus fragiles. La politique familiale doit assurer la justice sociale, et ceux qui en ont le plus besoin doivent être aidés davantage. Cependant, un socle commun doit demeurer afin d'assurer la cohésion sociale et d'apporter un véritable soutien aux familles. C'est le sens de cette proposition.

Verser une allocation familiale universelle dès le premier enfant pour soutenir l'ensemble des familles

Familles Rurales défend depuis plusieurs années l'idée d'une allocation familiale unique dès le premier enfant, pour chaque enfant jusqu'au dernier. Elle serait versée jusqu'à 18 ans, évoluerait en fonction de son âge et tiendrait compte du nombre d'enfants dans le ménage. La création d'un observatoire du coût de l'enfant permettrait de déterminer son montant qui pourrait se situer en moyenne entre 140 et 240 euros mensuels par enfant (l'allocation par enfant augmentant selon le nombre d'enfants : 140 pour un, 180 pour deux, 240 pour trois). Cette allocation universelle est issue de la fusion entre le quotient familial et les allocations familiales (environ 24 milliards d'euros) et un effort financier supplémentaire de 8 milliards d'euros afin qu'elle profite à l'ensemble des familles. Elle permet de bâtir un système plus juste et plus lisible basé sur le coût supplémentaire que représente un enfant pour un ménage et non les revenus de ses parents. La réforme bénéficierait à l'ensemble des ménages, y compris les familles qui ont subi la modulation des allocations familiales. Surtout, elle représenterait un gain important de pouvoir d'achat pour les familles des classes populaires et moyennes qui ne bénéficient pas ou très peu du quotient familial.

Accorder des prestations sous conditions de ressources et ciblées pour aider les plus modestes

Afin d'assurer la justice sociale et d'apporter un soutien supplémentaire aux plus fragiles et aux plus modestes, les prestations sous condition de ressources (PAJE, complément familial, allocation de rentrée scolaire...) qui tiennent compte des situations des familles doivent être maintenues mais également simplifiées pour rendre notre système plus lisible et éviter les phénomènes de non sollicitation. Le plafond de certaines aides comme la PAJE pourrait être relevé afin de l'élargir aux classes moyennes.

Renforcer les équipements et services de proximité destinés aux familles

Qu'il s'agisse de l'accueil des tout-petits, du soutien à la parentalité, de l'aide, l'accompagnement et l'hébergement des personnes âgées ou handicapées, ou de l'aide aux aidants, l'offre disponible en milieu rural ne permet pas vraiment de liberté de choix aux familles. Malgré des logiques de rattrapage, la gamme de service demeure insuffisante sur certains territoires. Le taux d'équipements et de services reste étroitement corrélé à l'urbanisation, alors que c'est un facteur d'attractivité pour le territoire. En complément des aides, l'offre de services est un levier important de la politique familiale qui favorise notamment la conciliation vie professionnelle-vie familiale.

En matière de petite enfance, certains départements ruraux disposent de moins de 5 places en crèche pour 100 enfants, alors que des régions urbanisées en ont près de 50 (étude Dress, juillet 2016). Pour soutenir une natalité aujourd'hui en léger recul, l'effort pour continuer à développer le nombre de places en crèche doit être maintenu. De plus, le plan d'action national petite enfance sorti en novembre 2016 et nourri du rapport Giampino met en évidence le besoin d'offrir un accès de tous les enfants à un environnement favorable à leur développement et ce, dès le plus jeune âge.

L'enjeu du maintien à domicile a été mis au cœur de la loi pour l'Adaptation de la Société au Vieillissement, et l'accompagnement de ces personnes nécessite un financement durable du risque de perte d'autonomie et un accès à ces services sur les territoires ruraux.

Par ailleurs, pour soutenir le développement des projets en milieu rural, il faut à la fois veiller à contenir le poids croissant de normes exigeantes et à l'adaptation de tous les dispositifs aux spécificités et aux contraintes des territoires ruraux, notamment en matière de ressources financières et humaines.

RECONNAITRE LA JEUNESSE COMME UN VÉRITABLE TEMPS DE LA VIE ET ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE

En France, les politiques d'aide à l'autonomie des jeunes sont étroitement liées à la politique familiale. Cette période de la jeunesse, qui se définit par le passage de l'enfance à l'âge adulte et l'acquisition d'une autonomie financière et sociale, a tendance à s'allonger de plus en plus. La jeunesse constitue donc un véritable « temps de la vie » sans être vraiment considérée comme tel par notre système social. Il existe également des inégalités insuffisamment prises en compte dans le soutien accordé aux jeunes. Les familles des jeunes étudiants issus des territoires ruraux éloignés des villes universitaires font par exemple face à d'importantes dépenses (transports, logement). Familles Rurales est favorable à une simplification et à la création d'une véritable aide pour l'ensemble des jeunes afin de mieux les accompagner mais aussi de soutenir le pouvoir d'achat des familles. La politique jeunesse doit être au centre des préoccupations des pouvoirs publics afin que chaque jeune soit accompagné vers l'autonomie. Ceci implique également de renforcer et de simplifier l'accès des jeunes à leurs droits.

La création d'un « complément autonomie-formation » pour les 18-25 ans

Le système d'aides publiques destinées aux jeunes en formation est illisible et peu efficace. Les jeunes de 18-25 ans qui ne sont pas encore sur le marché du travail connaissent de nombreuses difficultés pour se loger, se soigner, se nourrir et se former dans de bonnes conditions. La garantie jeune, destinée aux jeunes qui n'ont ni emploi, ni formation, est une première réponse mais ne suffit pas. Afin que le temps de la jeunesse ne soit pas le temps de la précarité,

Familles Rurales propose de créer un complément autonomie-formation destiné à l'ensemble des 18-25 ans en formation (études supérieures, apprentissage, etc.), qui ne sont donc ni en emploi, ni bénéficiaires de la garantie jeune. Ce complément serait destiné aux jeunes ayant quitté le domicile familial pour suivre leur formation et permettrait de les aider à subvenir à leurs besoins mais aussi de soulager les familles qui financent en grande partie ces dépenses. Le complément autonomie-formation serait attribué sans condition de ressources directement aux jeunes mais en complémentarité des bourses afin d'aider les plus modestes de manière plus significative. Son montant, en moyenne de 450 euros par mois, serait modulé selon le coût de la vie du lieu de formation. Il entraînerait une déclaration fiscale individuelle et serait versé grâce à un impôt négatif. Il serait financé par la suppression des APL étudiants (qui ont entraîné des hausses de loyers) et des avantages fiscaux destinés aux familles (demi-part jusqu'à 25 ans, réduction d'impôt pour frais de scolarité) ainsi que d'une dépense supplémentaire évaluée à 4 milliards d'euros pour environ 1,5 million de bénéficiaires. Les familles des jeunes de 18 à 25 ans en formation qui résident encore au domicile familial aurait droit au maintien de l'allocation familiale universelle proposée plus haut. Cette mesure permettrait aux jeunes de se concentrer sur leur formation et leur projet professionnel et libèrerait également des emplois aujourd'hui occupés par des étudiants. Par ailleurs, le complément autonomie-formation permettrait d'assurer la période de transition entre la fin des études et le premier emploi qui peut prendre six à neuf mois et au cours de laquelle les jeunes n'ont droit à aucune aide.

Le renforcement de l'accès aux droits pour les jeunes

L'accès aux droits demeure une difficulté pour l'ensemble des jeunes. Manque d'information, transition mal prévue lors du départ du foyer familial, dispositifs insuffisants ou illisibles, complexité, etc. L'accès aux droits pour les jeunes est un chantier urgent qui nécessitera des efforts de simplification et d'innovation en prenant en compte la réalité du temps de la jeunesse qui précède la véritable indépendance et implique des approches adaptées. Familles Rurales propose d'agir prioritairement dans les domaines de la santé et du logement qui concentrent les plus grandes difficultés pour les jeunes. Aujourd'hui, un étudiant sur six renonce à se soigner. Un rapport de la fondation Abbé-Pierre démontre également que les jeunes sont les premières victimes du mal-logement en France. Parmi les SDF, 26% ont entre 18 et 29 ans.

• La sécurité sociale à 100% pour les jeunes

Afin d'en finir avec la complexité des régimes et les difficultés qu'ils entraînent dû aux changements de situation réguliers des jeunes, il est proposé d'assurer l'automaticité de l'affiliation à la caisse primaire d'assurance maladie pour l'ensemble des jeunes jusqu'à 25 ans qui ne sont pas en emploi et de garantir des remboursements à 100% qui éviterait donc le recours à une mutuelle. Cette réforme entraînera la suppression des organismes existants comme les mutuelles étudiantes, peu efficaces et coûteuses en gestion.

• Un accès au logement garanti

La mise en place des dispositifs de la caution locative étudiante ou de « Visale » est un progrès mais n'est pas suffisant. L'accès au logement demeure injuste et implique de nombreuses difficultés pour les jeunes. Sans garant solide ou emploi stable, trouver un logement devient un parcours du combattant. Familles Rurales propose la création d'un seul et unique dispositif de garantie renforcé, assuré par l'Etat pour l'ensemble des jeunes en formation ou en emploi précaire jusqu'à 30 ans. Il évitera ainsi la « concurrence au meilleur garant » et permettra aux jeunes en CDD de se loger. Lorsque le bailleur réclame un dépôt de garantie, celuici pourra être assuré par la Caisse des Dépôts et Consignations afin de limiter les frais de location pour les jeunes qui sont souvent amenés à une grande mobilité. Cette mesure devra s'accompagner d'un effort supplémentaire sur la construction de logements et en particulier de logements étudiants. Enfin, la déclaration fiscale individuelle induite par le complément autonomie-formation entraînera de fait l'exonération de la taxe d'habitation, ce qui constituera un soutien supplémentaire pour que les jeunes puissent se loger dans de bonnes conditions.

Election présidentielle 2017 - 10

Une société qui favorise l'engagement et l'initiative et reconnaît le rôle des associations



La dynamique associative en France n'a cessé de progresser au cours de ces dernières années. Les Français aiment s'engager mais il faut leur en donner les moyens et soutenir plus fortement les jeunes qui s'investissent. On compte aujourd'hui près de 1,3 million d'associations en activité dans notre pays. Ces structures, très diversifiées, remplissent un rôle central au sein de la société : vecteur de lien social, d'engagement citoyen, d'innovation, de défense de l'intérêt général. Le secteur associatif représente également un pan majeur de notre économie avec un poids estimé à plus de 3,5% du PIB (étude CNRS – CES, 2012), soit l'équivalent de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires. Malgré ce dynamisme, le secteur associatif est confronté à de nombreuses difficultés : conséquences de la crise de 2008, baisse des subventions publiques, adaptation à la nouvelle donne territoriale, concurrence avec le secteur lucratif, conciliation de la vie professionnelle avec l'engagement... Autant de défis à relever dans les années à venir pour conserver et développer une vie associative dynamique et porteuse de progrès au sein de la société. Plus globalement, il s'agit de promouvoir une culture de l'engagement et de favoriser la participation citoyenne dans les territoires.

de l'avant est celle où les citoyens s'engagent, développent des projets ensemble.

1

DONNER AUX CITOYENS LES MOYENS DE LEUR ENGAGEMENT ET LE VALORISER

Malgré le goût de nos concitoyens pour l'engagement bénévole, il est un fait que celui-ci est parfois difficile à concilier avec une vie professionnelle et personnelle déjà bien remplie. L'engagement, notamment au sein des instances dirigeantes des associations, nécessite du temps et des efforts, ce qui rend parfois difficile le renouvellement des dirigeants associatifs. La loi « Egalité et Citoyenneté » contient des avancées notables allant dans le sens d'une facilitation de l'exercice des responsabilités et des mandats associatifs et d'un renforcement de la culture de l'engagement. Une mise en œuvre rapide et non restrictive est attendue. Familles Rurales propose d'aller encore plus loin en complétant les dispositifs existants.

Développer une réelle culture de l'engagement

La culture de l'engagement doit être développée dès l'école afin de favoriser l'implication des futurs citoyens. Il convient de généraliser les structures de participation des plus jeunes à la vie démocratique, comme les conseils municipaux des jeunes, mais aussi de renforcer la place de l'engagement dans le parcours scolaire avec la création d'une option « engagement bénévole » au Bac comme elle existe pour le sport. La journée d'appel à la défense doit également être transformée en une semaine de parcours citoyen.

Mieux reconnaitre l'activité des bénévoles et leur donner de nouveaux droits

Au-delà de la création d'un congé non rémunéré et de la possibilité de faire valoir l'engagement dans le compte personnel d'activité, il est nécessaire de mieux reconnaitre l'activité des bénévoles en leur ouvrant de nouveaux droits et en renforçant les possibilités pour le plus grand nombre de s'impliquer. Familles Rurales propose ainsi de permettre aux bénévoles ayant consenti un investissement important dans certaines activités et responsabilités de valider quelques trimestres de retraite, moyennant une cotisation volontaire versée par les associations et les organismes au sein desquels ils ont exercé respectivement une fonction d'administration ou une mission de représentation. Par ailleurs, l'abandon du remboursement de frais justifiés par tout bénévole à son association, ouvrant droit à une réduction fiscale, doit être juridiquement sécurisé. Enfin, il est impératif de soutenir une politique ambitieuse de formation des bénévoles en portant de 5 à 15 millions d'euros la dotation du Conseil de développement de la vie associative (CDVA).

SOUTENIR L'EMPLOI DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ GRÂCE AU SECTEUR ASSOCIATIF

Les associations emploient en France plus d'1,8 million de salariés soit 7,2% de l'ensemble de l'emploi salarié du pays et 85% des emplois du secteur de l'économie sociale et solidaire. Ce sont principalement des emplois non délocalisables et locaux qui favorisent le dynamisme et la vitalité de nos territoires. Le secteur associatif a donc un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le chômage. Mais les associations font face à des difficultés non négligeables et sont confrontées à une concurrence croissante du secteur privé, dans nombre de domaines d'activité.

Diminuer le coût de l'emploi associatif pour favoriser l'embauche

Les entreprises ont bénéficié ces dernières années de baisses de charges importantes notamment grâce au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). Les associations ont été dans un premier temps exclues de ce dispositif malgré leur capacité importante à créer des emplois. Si un crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) a été ouvert aux associations en 2017, il ne se cumule pas avec l'abattement de la taxe sur les salaires, ce qui le rend inopérant dans beaucoup de cas et pénalise notamment les petites structures ou les réseaux associatifs qui ne centralisent pas leurs salariés. Il convient donc d'ouvrir la possibilité de cumuler l'abattement et le CITS. Le secteur à but non lucratif a une capacité à créer de l'emploi parfois supérieure au secteur privé qui, comme le montre les évaluations du CICE, a préféré favoriser ses marges plutôt que d'embaucher.

Généraliser l'expérimentation « territoires zéro chômeurs »

L'expérimentation « territoire zéro chômeurs » permet à des chômeurs de longue durée de retrouver un emploi au SMIC totalement financé par le redéploiement des coûts induits par la perte durable d'emploi (RSA, CMU, logement, manque à gagner de cotisations et impôts etc...). Des personnes éloignées de l'emploi ont donc la possibilité de renouer avec l'activité sur la base du volontariat, de se former, de faire appel à leurs compétences et de se relancer. Pour les territoires, ce sont des emplois locaux en plus. Ces expérimentations s'appuient notamment sur le secteur non-lucratif et les réseaux associatifs qui sont en capacité d'offrir des opportunités et d'accompagner les volontaires. Familles Rurales est très favorable à ce type d'expérimentations et souhaite la généralisation du dispositif si les évaluations s'avèrent concluantes.



3

RELANCER LA DÉMOCRATIE LOCALE EN RECONNAISSANT LE RÔLE DES RÉSEAUX ASSOCIATIFS

L'évolution des politiques publiques tend à donner plus d'autonomie et d'initiative aux territoires. Cependant, si la société civile organisée et plus largement l'ensemble des citoyens ne sont pas étroitement associés aux dynamiques locales. Celles-ci perdent de leur efficacité. Familles Rurales fait confiance à l'intelligence des territoires et a toujours prôné les démarches de co-construction et de participation. Les territoires doivent faire confiance à leurs habitants et s'appuyer sur les réseaux associatifs qui ont une expertise et sont de véritables partenaires de l'Etat et des collectivités.

Organiser et développer la gouvernance partagée, favoriser l'initiative citoyenne

Les dispositifs de participation citoyenne existent dans les territoires mais sont encore à géométrie variable. Il est nécessaire de les renforcer grâce à la généralisation d'outils de gouvernance des politiques publiques dans la proximité qui prévoient la présence de citoyens et de la société civile organisée : comités de suivi, contrats territoriaux, etc. La consultation des usagers sur les politiques qui les concernent doit être systématique. Les dispositifs d'initiative citoyenne comme les budgets participatifs doivent également être encouragés. Afin de garantir le développement de ces pratiques, il est nécessaire de créer une véritable « ingénierie de la participation » à l'échelle locale confiée aux conseils départementaux et aux préfectures en appui des intercommunalités.

Reconnaître les réseaux associatifs, partenaires de la puissance publique

Les réseaux associatifs jouent un rôle central dans la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle des territoires mais aussi dans leur animation. Partenaire de la puissance publique, ils se substituent bien souvent à elle dans la gestion de certains services à la population dans les territoires ruraux notamment. Ce rôle de partenaire et d'interlocuteur privilégié n'est pas encore assez reconnu. La concertation et l'association des réseaux aux décisions et actions au niveau central et local ne sont pas systématique. Il est nécessaire que ces réseaux siègent dans les instances de gouvernance locale comme les conseils de développement où elle n'est pas obligatoire pour les intercommunalités de moins de 20 000 habitants par exemple. Familles Rurales défend l'idée d'un statut pour les réseaux associatifs remplissant un certain nombre de critères précis (domaine d'activité, présence territoriale, etc.) afin que leur rôle soit reconnu et qu'ils soient systématiquement consultés et impliqués dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.

ASSURER AUX CONSOMMATEURS UN COMBAT À ARMES ÉGALES FACE AUX INDUSTRIELS EN GARANTISSANT LA LOYAUTÉ ET LA PÉRENNITÉ DES ASSOCIATIONS QUI LES REPRÉSENTENT

Familles Rurales, en tant qu'association agréée de défense des consommateurs, doit répondre aux besoins des familles en matière de consommation. Au-delà de représenter un consommateur dans le cadre d'un litige, le rôle d'une association est aussi de prévenir, d'informer, d'alerter voire de dénoncer certaines pratiques. Pour ce faire, des garanties d'impartialité et d'indépendance vis-à-vis des professionnels doivent être assurées mais comment survivre face à des baisses budgétaires drastiques et des attentes grandissantes des consommateurs ?

Garantir l'indépendance et l'impartialité des associations agréées de défense des consommateurs par des financements publics

Les associations agréées de défense des consommateurs sont impartiales et indépendantes. Les financements dont elles disposent sont, et doivent rester, publics. Néanmoins, ces 5 dernières années, elles ont vu leur dotation baisser de plus de 25%. Certaines pourraient, de ce fait, être tentées de trouver d'autres ressources auprès notamment d'acteurs privés. Cet écueil doit absolument être évité.

D'importants scandales ont émergé ces dernières années : chevalgate, assurance-vie non restituée aux bénéficiaires, pratiques commerciales abusives, frais bancaires injustifiés, ententes entre professionnels...Les associations ont besoin d'être renforcées mais pas au mépris des valeurs et garanties que seul un financement public est en mesure d'assurer. Le droit d'ester en justice ne saurait se monnayer via des partenariats garantissant une pérennité économique au détriment de l'indépendance de la communauté consumériste.

Maintenir la pérennité économique des associations agréées de défense des consommateurs en assurant leur financement par le biais des amendes prononcées par l'Autorité de la concurrence

L'Autorité de la Concurrence, régulièrement saisie par des associations agréées, prononce des sanctions importantes à l'égard de professionnels peu scrupuleux. Ces derniers sont condamnés pour s'être enrichis sur le dos de leurs clients. Les personnes qui subissent le préjudice : « les victimes » sont des consommateurs. Paradoxalement, ces amendes ne viennent pas abonder un fonds dédié à la représentation et à la défense de leurs intérêts mais sont réquisitionnées par l'Etat. Elles devraient logiquement être fléchées vers le financement des associations agréées, représentant les consommateurs et garantissant la défense de leurs intérêts.

Familles Rurales se bat au quotidien pour le « VIVI'E mieux » des familles et est partie prenante de l'animation des territoires. Il défend les valeurs de solidarité, de progrès, de respect des différences, d'engagement dans la société et de responsabilité de chaque citoyen.

Le Mouvement est laïc. Il ne relève d'aucune obédience politique, confessionnelle ou syndicale.

www.famillesrurales.org

Toute l'actualité du Mouvement



Fédération nationale



www.facebook.com/famillesrurales.federationnationale



Familles Rurales Fédération nationale

7, Cité d'Antin 75009 Paris

Tél.: 01 44 91 88 88 Fax: 01 44 91 88 89 www.famillesrurales.org infos@famillesrurales.org Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée et habilitée pour son action :

- famille
- consommation éducation
- jeunesse
- loisirs
- tourisme
- environnement
- vie associative
- formation
- santé